

# LES DIFFÉRENTES MÉTHODES CONTRACEPTIVES

## LA MÉTHODE

## PRIX<sup>1</sup>

## COMMENT L'OBTENIR?



### DIU (Dispositif Intra-Utérin)

Il en existe deux types : au cuivre ou lévonorgestrel. Le DIU (auparavant appelé « stérilet ») est placé dans l'utérus par un médecin ou une sage-femme. La pose dure quelques minutes. Il peut être enlevé par le médecin ou la sage-femme dès que la femme le désire.

Il est efficace de 4 à 10 ans, selon le modèle. Il a une longue durée d'action et permet d'avoir l'esprit tranquille.

DIU au cuivre: 30,50 €.  
DIU hormonal: 125,15 €.  
Remboursé à 65 %.

Gratuit :

- pour les mineures : en pharmacie<sup>2</sup> et sans condition d'âge dans les CPEF<sup>3</sup> ;
- pour les non-assurées sociales : dans les CPEF<sup>3</sup>.

Prescrit, posé et retiré par un médecin ou une sage-femme.  
Délivré sur ordonnance en pharmacie.



### PILULE CONTRACEPTIVE

Un comprimé à prendre quotidiennement et à heure régulière pendant 21 jours ou 28 jours, selon le type de pilule.

Il en existe deux types : les pilules combinées œstroprogestatives qui contiennent deux hormones et les pilules progestatives qui n'en contiennent qu'une.

Les pilules œstroprogestatives sont classées selon la génération du progestatif.

Le type de génération privilégié sera envisagé avec le professionnel de santé consulté.

De 1,88 à 14 €/mois.

Certaines sont remboursées à 65 %.

Gratuites :

- pour les mineures : en pharmacie<sup>2</sup> et sans condition d'âge dans les CPEF<sup>3</sup> ;
- pour les non-assurées sociales : dans les CPEF<sup>3</sup>.

Prescrite par un médecin ou une sage-femme. Elle peut être renouvelée par une infirmière pour 6 mois maximum.  
Délivrée sur ordonnance en pharmacie.  
Le pharmacien peut renouveler la délivrance pour 6 mois maximum.



### PATCH CONTRACEPTIF

Un patch à coller soi-même sur la peau une fois par semaine et à renouveler chaque semaine, pendant 3 semaines.

Durant la 4<sup>e</sup> semaine, on ne met pas de patch, mais on est tout de même protégé. L'arrêt provoque l'apparition des règles.

Le patch est une méthode œstroprogestative car il contient deux types d'hormones : un œstroprogestatif et un progestatif. Son opportunité sera envisagée avec le professionnel de santé consulté.

Environ 15 €/mois.

Non remboursé.

Prescrit par un médecin ou une sage-femme.  
Délivré sur ordonnance en pharmacie.



### IMPLANT CONTRACEPTIF

Un bâtonnet cylindrique de 4 cm de long et de 2 mm de large inséré sous la peau du bras, sous anesthésie locale. La pose dure quelques minutes.

Il peut être retiré par un médecin ou une sage-femme dès que la femme le désire. L'implant peut être laissé en place pendant 3 ans. L'implant est une méthode contraceptive hormonale.

106,44 €.





Remboursé à 65 %.

Gratuit :

- pour les mineures : en pharmacie<sup>2</sup> et sans condition d'âge dans les CPEF<sup>3</sup> ;
- pour les non-assurées sociales : dans les CPEF<sup>3</sup>.

Prescrit, posé et retiré par un médecin ou une sage-femme.  
Délivré sur ordonnance en pharmacie.

<sup>1</sup> Prix publics indicatifs pratiqués en métropole en 2013. <sup>2</sup> Pour les mineures d'au moins 15 ans assurées sociales ou ayants droit. <sup>3</sup> Centres de planification et d'éducation familiale.

LA MÉTHODE	PRIX <sup>1</sup>	COMMENT L'OBTENIR ?
 <p><b>ANNEAU VAGINAL</b> Un anneau souple à placer soi-même dans le vagin, simplement, comme un tampon. On le laisse en place pendant 3 semaines. Au début de la 4<sup>e</sup> semaine, on enlève l'anneau soi-même, ce qui provoque l'apparition des règles. On est protégé même pendant la période d'arrêt. Il permet de bénéficier d'une contraception efficace sans y penser pendant 3 semaines. L'anneau vaginal est une méthode œstroprogestative car il contient deux types d'hormones : un œstroprogestatif et un progestatif. Son opportunité sera envisagée avec le professionnel de santé consulté.</p>	<p>Environ <b>16 €/mois</b>. Non remboursé.</p>	<p>Prescrit par un médecin ou une sage-femme. Délivré sur ordonnance en pharmacie.</p>
 <p><b>DIAPHRAGME ET CAPE CERVICALE</b> Le diaphragme est une coupelle en silicone que l'on place soi-même dans le vagin. Il s'utilise associé à un produit spermicide. Cela empêche le passage des spermatozoïdes. La cape est un dôme très fin, en silicone, qui vient recouvrir le col de l'utérus. Le diaphragme ou la cape cervicale peut être posé(e) au moment du rapport sexuel, mais aussi plusieurs heures avant. Il est important de le/la garder pendant 8 heures après le rapport. Il/elle est réutilisable.</p>	<p>Diaphragme : <b>environ 45 €</b>. Remboursé sur la base de 3,14 €.  Cape cervicale : <b>environ 60 €</b>. Non remboursée.</p>	<p>Prescrits par un médecin ou une sage-femme qui vous apprend à le/la poser. Délivrés sur ordonnance en pharmacie. Le diaphragme peut être obtenu dans les CPEF<sup>3</sup>. Les spermicides qui accompagnent l'utilisation du diaphragme s'achètent en pharmacie sans ordonnance.</p>
 <p><b>PRÉSERVATIF MASCULIN</b> En latex ou en polyuréthane, il se déroule sur le pénis en érection avant la pénétration et retient le sperme. Avant la fin de l'érection, il faut se retirer en retenant le préservatif à la base du pénis, puis faire un nœud et le jeter à la poubelle. Le préservatif doit être changé à chaque rapport sexuel. Un gel lubrifiant peut être associé à l'utilisation du préservatif. Avec le préservatif féminin, c'est le seul moyen de contraception qui protège également du VIH et de la plupart des autres infections sexuellement transmissibles (IST).</p>	<p>À partir de <b>56 cts</b> le préservatif. Non remboursé. Gratuit dans les CPEF<sup>3</sup> et les centres de dépistage (centres de dépistage anonyme et gratuit et centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles).</p>	<p>Sans ordonnance en pharmacie, en grande surface, distributeurs automatiques et sur internet.</p>
 <p><b>PRÉSERVATIF FÉMININ</b> Gaine en nitrile ou en polyuréthane munie d'un anneau souple aux deux extrémités qui se place dans le vagin. Il peut être mis en place plusieurs heures avant le rapport sexuel. Le préservatif doit être changé à chaque rapport sexuel. Avec le préservatif masculin, c'est le seul moyen de contraception qui protège du VIH et de la plupart des autres infections sexuellement transmissibles (IST).</p>	<p>Environ <b>8,70 €</b> la boîte de 3 préservatifs. Non remboursé. Gratuit dans les CPEF<sup>3</sup> et les centres de dépistage (centres de dépistage anonyme et gratuit et centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles).</p>	<p>Sans ordonnance en pharmacie et sur internet.</p>

<sup>1</sup> Prix publics Indicatifs pratiqués en métropole en 2013. <sup>3</sup> Centres de planification et d'éducation familiale.



## LA MÉTHODE

## PRIX<sup>1</sup>

## COMMENT L'OBTENIR ?



### SPERMICIDES

Les spermicides se présentent sous forme de gel et d'ovule qui se placent dans le vagin quelques minutes avant chaque rapport et détruisent les spermatozoïdes. Une contraception de dépannage.

Environ **7 à 19€** selon le type, pour plusieurs doses.  
Non remboursés.

Sans ordonnance en pharmacie.



### PROGESTATIFS INJECTABLES

Un progestatif de synthèse (médorxyprogestérone) est injecté par piqûre intramusculaire tous les trois mois. Pendant 12 semaines, le produit assure une contraception constante. Les injections doivent être faites à intervalles réguliers par un médecin, une infirmière ou une sage-femme. Les progestatifs injectables sont une méthode contraceptive hormonale.

Chaque dose coûte **3,44 €**.  
Remboursés à 65 %.

Sur ordonnance en pharmacie.



### LES MÉTHODES DE STÉRILISATION À VISÉE CONTRACEPTIVE

Ces méthodes peuvent être envisagées chez des personnes majeures, hommes ou femmes. Elles provoquent une stérilité considérée comme définitive. L'intervention doit résulter d'une décision personnelle et se déroule dans un établissement de santé.

Pour plus d'information, consultez le site [www.choisirsacontraception.fr](http://www.choisirsacontraception.fr) ou [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) rubrique « Contraception » (voir le livret d'information *Stérilisation à visée contraceptive*).

Remboursées à 80 %.

L'intervention ne peut être réalisée :

- qu'après une première consultation médicale d'information ;
- à l'issue d'un délai de réflexion de 4 mois après cette première consultation ;
- et après confirmation écrite par la personne concernée de sa volonté de subir une intervention.

<sup>1</sup> Prix publics indicatifs pratiqués en métropole en 2013.

Certaines méthodes peuvent présenter des contre-indications médicales qui seront évoquées par le professionnel de santé consulté.



Il existe aussi plusieurs méthodes « naturelles » de contraception telles que le retrait ou l'abstinence périodique (méthodes Ogino, Billings et méthode des températures). Contraignantes, ces méthodes sont peu fiables.

Quelle que soit la méthode que vous choisissiez, n'oubliez pas que le préservatif (masculin ou féminin) est le seul contraceptif qui protège du VIH et de la plupart des autres IST. Il peut également être associé à un autre mode de contraception : c'est ce qu'on appelle la « double protection ».